



**BARREAU
DE
BRUXELLES**
ORDRE
FRANÇAIS

PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE
XXXX XXXX
XXXXXXXX X
XXXX XXXXXXXX

Bruxelles, le 7 avril 2017

Numéro d'avocat : XXXXXX

Mon cher confrère,

La première tranche de la cotisation de l'année 2017 est venue à échéance ce 31 mars, mais l'Ordre ne semble pas encore avoir été crédité de la somme dont vous lui êtes redevable à ce titre et, par ailleurs, vous n'avez pas pris contact avec moi afin de convenir d'autres modalités de paiement.

Vous n'êtes pas sans savoir que, dans ces conditions, la première tranche de votre cotisation doit être automatiquement majorée de 10%.

Cette majoration ne fera toutefois l'objet d'un encodage comptable que d'ici une dizaine de jours en manière telle qu'il vous est encore loisible de l'éviter et de réparer cet oubli en déposant à votre banque, dès réception de la présente, le formulaire de virement ci-joint.

Dans l'hypothèse où vous auriez effectué le paiement de la totalité de la première tranche de cette année avant la date du 6 avril ou si la présente vous était adressée à la suite d'une erreur administrative, je vous remerciais déjà de bien vouloir m'en excuser et de me le signaler par retour de courrier pour me permettre de procéder, le cas échéant, aux corrections ou vérifications qui s'imposent.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, mon cher confrère, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le trésorier de l'Ordre,
Laurent Tainmont.

XXXX €

XXXX XXXXXX
XXXXXXXX X
XXXX XXXXXXXX

+++000/0000/00000+++